



Périodique Trimestriel  
(Juillet, Août, Septembre 2015)  
Bureau de dépôt Jambes

Belgique-België  
P.P-PB 5310 Eghezée  
N°6/68335

## Section « Georges Attout » Namur & Environs

FEDERATION ROYALE DES MILITAIRES à L'ETRANGER  
F.R.M.E.

N° D'agrégation  
P 405022



Editeur responsable : M. Jean Deville, rue de l'Emprunt 82 – 5100 Jambes



Avec le soutien  
de la Wallonie

## SOMMAIRE

Composition du Comité	2
Mot du Comité	3
Convocation AG	4
Cotisation, Prime, Indemnité 2016	5
Où était notre Drapeau ?	6
Anniversaires	9
Nos sponsors	10
Hommage à nos Anciens	13
L'histoire de vos médailles	14
L'activité du 26 septembre	17
Visite du 20 juin à Couvin	18

## Composition du Comité

### Président :

Monsieur Jean DEVILLE  
Rue de l'Emprunt 82  
5100 Jambes  
Tél-Fax : 081/30 04 61  
GSM : 0497/41 21 25  
E-mail : [jeandeville@skynet.be](mailto:jeandeville@skynet.be)

### Vice-Président :

Monsieur Eric DUMEUNIER  
Rue de Stud 61A  
5300 Andenne  
GSM : 0474/29 71 85  
E-mail : [eric.dumeunier@mil.be](mailto:eric.dumeunier@mil.be)  
[fernic@outlook.com](mailto:fernic@outlook.com)

### Secrétaire :

Monsieur Yves DE BLENDE  
Rue des Œilletts 29  
5020 Vedrin  
GSM : 0495/18 61 24  
E-mail : [tvcn172134@tvcablenet.be](mailto:tvcn172134@tvcablenet.be)

### Trésorier :

Monsieur José FISCHER  
Rue de la Fontinelle 3  
6880 Bertrix  
Tél : 061/31 26 53  
GSM : 0496/20 19 39

### Porte-drapeau :

Monsieur Claude DURIEUX  
Rue de Dave 8  
5100 Jambes  
GSM : 0479/92 05 96  
E-mail : [durieux.c@skynet.be](mailto:durieux.c@skynet.be)

### Commissaire :

Monsieur Jean MICHEL  
Rue du 2ème Chasseur 1/1  
5001 Belgrade  
GSM : 0496/83 77 16  
E-mail : [micheljean@web.de](mailto:micheljean@web.de)

### Commissaire :

Monsieur Raymond TRUFIN  
Rue de la Tauminerie 12  
5660 Brûly  
Tél : 060/37 75 96  
GSM : 0472/13 34 32  
E-mail : [bernadettevermeulen@numericable.be](mailto:bernadettevermeulen@numericable.be)

### Commissaire :

### Commissaire :

## Pour rappel : ATTENTION

Les réunions se tiennent tous le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois au local de l'Interfédérale Jamboise. Avenue Jean Materne à Jambes et ce à partir de **14 Hr 30**. Elles sont ouvertes à tous les membres

Si le 2<sup>ème</sup> jeudi tombe un jour férié, **il n'y aura pas de réunion.**

Il n'y a pas de réunion en Juillet ni en Août.

## Le Mot du Président

Cher membres, Chers amies et amis,

Après 17 années à la section de Namur comme trésorier et après comme président, le moment est venu pour moi de vous dire : j'arrête ma fonction de président le 1er octobre 2015.

Mes raisons sont tout à fait personnelles.

Avant de vous quitter je remercie en 1er lieu tous les membres qui sont restés fidèles à la section en payant année après année la cotisation.

En 2ème lieu mes remerciements vont à mon comité qui m'a supporté pendant des années, car sans eux la section n'aurait pas tourné comme elle est maintenant.

Voilà une page qui est tournée dans ma vie. Je vous demande pour la dernière fois aux retardataires de tenir le comité au courant du paiement de la cotisation 2015 et de soutenir le nouveau président que vous aller élire.

PS: Il est bien entendu que je reste membre à la section F.R.M.E de Namur.

Jean DEVILLE

La COTISATION 2015 reste à 10,00€ <b>IBAN : BE 90-0000-7933-9532</b> <b>BIC : BPOTBEB1</b> <b>ASBL F.R.M.E. SECTION NAMUR</b> <b>Rue de la FONTINELLE N° 3</b>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# Fédération Royale des Militaires à l'Etranger

## Namur & Environs Assemblée Générale Extraordinaire

### Convocation

Cher membre

Vous êtes cordialement invité à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le samedi 17 octobre 2015 dans le **Local de l'Interfédérale Jamboise Avenue Jean Materne à 5100 Jambes**. L'accueil des membres se fera à partir de 14 Hr 30.

Les membres en règle de cotisation 2015 et candidats à un mandat au sein du Comité, inclus à la Présidence de section, sont priés de déposer leur candidature par écrit, chez le secrétaire de section, au plus tard le 14 octobre 2015.

### ORDRE DU JOUR

Accueil des membres.

A 15 Hr 00 hommage au drapeau et moment de recueillement pour nos membres disparus.

Explications du vote.

ELECTION du nouveau président.

Résultat du scrutin.

Divers.

Ouverture de notre cafétéria.

Pour le comité  
Le secrétaire  
Mr Yves DE BLENDE

Le président  
Mr Jean DEVILLE

### Procuration

Je soussigné  
mur & Environs donne pouvoir à M  
Assemblée générale extraordinaire du 17 octobre 2015 ou en cas de remise, à une autre assemblée avec le même ordre du jour, de participer aux débats, de voter en mon nom sur les différents points inscrits à l'ordre du jour.

N° membre                      Membre effectif de la section de Na-  
à l'effet de me représenter à l'assem-  
blée générale extraordinaire du 17 octobre 2015 ou en cas de remise, à une autre assemblée avec le même ordre du jour, de participer aux débats, de voter en mon nom sur les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Fait à                                              le                                              2015

Nom en majuscule et signature précédés par la mention manuscrite « **BON Pour POUVOIR** »  
**ATTENTION !** Tout membre effectif a droit de vote sur présentation de la carte Cot 2015.  
ASSOCIATION PATRIOTIQUE SANS BUT LUCRATIF

## Pour 2016

Suite à l'Assemblée Générale du 16 Mai 2015 à BRUXELLES, le prix des cotisations reste inchangé 10 € à régler dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 sur le compte de la section **BE90.0000.7933.9532**.

### Dotation de Naissance :

Cette dotation est sous forme d'un compte d'Epargne établi au nom de l'enfant. Un extrait d'acte de naissance, délivré sur papier libre par l'administration communale, doit accompagner la demande « dotation de naissance » endéans les 90 jours qui suivent la naissance. Le carnet d'épargne sera remis par la section aux parents.

1 an 2 cotisations	20 €
3 ans	30 €
5 ans	50 €

### Indemnité de Décès :

Un extrait d'acte de décès, délivré sur papier libre par l'administration communale, doit accompagner la demande « indemnité de décès » endéans les 90 jours qui suivent le décès. La somme est remise par la section à la personne physique qui a réellement supporté les frais de funérailles

5 ans	50 €
10 ans	75 €
15 ans	100 €
20 ans	125 €
25 ans	150 €

La famille qui le souhaite peut acquérir via la section une plaque tombale au prix de 12.50 €. La plaque sera remise par la section.



## Où était notre Drapeau ?

Ce 17 Avr 2015, notre Drapeau et quelques membres de notre Sec, sont dans le Qu.Slt. Thibaut à Flawinne pour rendre un hommage aux victimes de Kigali.

Sur la pleine de parade, la mise en place des Porte-drapeaux et du Pl. Cdo se fait autour du monument aux morts.

En ce début de cérémonie, les autorités et les familles sont invitées à déposer une gerbe de fleurs au pied du monument.

Discourt du Chef de Corps suivi du "Last-Post" et de notre hymne national clôture cette manifestation émouvante aux yeux de tous.



Ce 08 Mai 2015, notre Drapeau et une délégation de notre Sec.se retrouvent à Virton pour le 70ème anniversaire du V-Day.

De suite, nous sommes au pied du monument aux morts de la commune pour rendre hommage aux victimes des deux guerres.

En l'église St. Laurent, une cérémonie religieuse, où il faut le signaler la présence de nombreux élèves de la cité et

des Porte-drapeaux rehaussent cet office par les chants et lectures clôture cette manifestation.

Ce 09 Mai 2015, notre Drapeau ainsi que plusieurs de nos membres sont à Fosse-La-Ville pour rendre hommage aux soldats Américains tombés lors de la guerre 40.

En ce lendemain du V-Day, nous nous rendons vers la stèle dédiée aux soldats pour le lever des couleurs US et Be sur un fond musical des hymnes nationaux respectifs.

Petit déplacement vers le monument de la place de Sart-St.-Laurent pour un recueillement en hommage aux aviateurs disparus lors de cet événement tragique.





Ce dimanche 10 Mai, notre Drapeau et 3 autres Porte-drapeaux se trouvent à Temploux afin de rendre hommage aux victimes de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale.

Près du monument aux morts, lecture des noms des victimes par le comité suivis d'un dépôt de fleurs et des hymnes nationaux français et belge qui clôturent la 1<sup>ère</sup> partie de cette manifestation.

Après un office religieux, tous nous allons en cortège vers le cimetière de la commune où une minute de silence sera rendue sur les tombes des civils tombés lors de ces combats.

Une agréable réception clôturera cette belle journée.

En ce mercredi 13 Mai, notre fidèle Drapeau se rend dans le petit village d'Yvoir.

Peu de Porte-drapeaux, mais la présence d'enfants de l'entité ainsi que des autorités militaires et civiles qui fleurissent la stèle érigée à la mémoire des ChA.

Invité à nous rendre sur l'autre rive, nous rendons hommage aux victimes militaires du Gn tombées sous les balles de l'ennemi en défendant le pont le 12 mai 40.

Dépôt de fleurs, discours du Chef de Corps de l'E Gn suivi du "Last-Post" et de notre hymne national qui termineront cette cérémonie.



Ce dimanche 17 Mai, notre Drapeau accompagné de 06 membres de notre Sec se rend à Haut-le-Wastia (Anhée) pour la commémoration des 75 ans des "Batailles de la Meuse".



Dès 10 Hrs 00, nous visitons le "Musée du Souvenir" en compagnie de Mr.Halloin, Président du Musée.

Déjà midi, l'heure de l'apéro et du buffet bien achalandé. Mais 14 Hrs 00 sonne le rassemblement des 25 Porte-Drapeaux, des idylles franco-belge ainsi que du nombreux public pour écouter un mot de bienvenue de la part du bourgmestre de la localité.

Une messe de commémoration sera célébrée accompagnée par la chorale des enfants "Choeur des Mômes" et le son des cornemuses.

A la sortie de l'office, dépôt de fleurs, discours, hymnes nationaux clôturent la 1<sup>ère</sup> partie de cette manifestation.

Viendra ensuite la formation du cortège qui se dirigera vers le "Mémorial Français" où un dépôt de gerbes clôture cette magnifique journée.

Le "Musée du Souvenir" à voir et à recommander à tous.

En ce beau jour du 07 Jun 2015, notre fidèle Drapeau encadré par des membres de notre Sec est à Temploux pour rendre un hommage aux ChA et civils de l'entité tombés lors du bombardement de ce village.

Autour du monument aux morts, les idylles de la ville rappellent par leurs discours l'hommage de ce jour rendu aux victimes des deux guerres.

Un dépôt de fleurs par l'échevin Gennard et du Président de la Sec-Namur des ChA clôture la première partie de cette manifestation.

Dans l'église proche, tous nous assistons à la messe commémorative annuelle de cette manifestation suivie par le "Last-Post" et de notre hymne national.

A la fin de cet office, de nouveau au monument, les hymnes nationaux Français et Belge mettent fin à cet hommage.



Gros rassemblement ce 13 Jun 2015 pour la " Journée des Porte-drapeaux à Charleroi.

De tous les coins de notre beau pays, les Drapeaux se rassemblent pour former le cortège afin de se rendre vers le" Monument des Martyrs " de la Grande Guerre et de la guerre de 40-45.

Au son du "Chant des Partisans", les autorités déposent les gerbes de fleurs puis la musique joue le "Last-Post" et de notre hymne national.

Très belle journée pour nous Porte-Drapeaux.

## **AOUT**

- 1 MERGEAI Hélène, MERCIER Marc
- 2 ANTOINE Alain
- 4 OGER Daniel
- 5 LIMBOURG Jean-Marc
- 7 CHARLES Mariette, PIROTTE Jean-Marc
- 8 HUBERT Alain, VISSERS Gérard
- 9 QUICK René
- 11 MOTTE David, PIERRARD Jean-Paul,
- 13 FREDERIC Albert, SORNASSE Philippe
- 14 LOOCKX Bernadina
- 15 TILMANT Daniel
- 16 RAES Raymond, TRUFIN Raymond
- 20 DESPRET Bruno
- 21 BARCY Vincent, ROLAND Léon
- 23 CAMBAS Josiane,
- 24 MAQUA Paul, MASSOIN Dany
- 25 CHYZY Louis, DE BOECK Bruno
- 28 PAQUAY Louis
- 31 DELVAUX Christian

## **SEPTEMBRE**

- 2 HENRARD André
- 4 THEYS Félicien, VAILLANT Léon, VERHAEGEN Jean-Pol
- 6 PATTYN Roger
- 7 NOE Annie COLLET France
- 9 MAEYENS Roger
- 10 WILLEMS Eliane
- 11 BONTIUS Emile, D'AQUINO Raffaele
- 13 DUMONT Jean
- 15 COLLIGNON Patrick, SWAEN Philippe
- 17 STRAZZER Nives
- 18 DEVILLE Patrick, ROELANDTS Bernard
- 20 DAHIN Michaël
- 29 BANNEUX Michel

*Caverne Le Coyote*

*Mr & Mme Franville-Robat*

*Av. Joseph Abras, 165  
5001 Belgrade*

*081/400.655*



PIZZERIA – RISTORANTE

*San Marino*

*Tél. : 081 300 511 – Fax : 081 30 28 13  
Avenue Jean Materne, 146 – 5100 Jambes*



**Vous désirez louer ou vendre votre bien ?**

Bruno DESPRET

Agent et Expert immobilier

1Lt (R) opérationnel au Bn Istar

Chaussée de Louvain, 95

5310 Eghezée

Tel : 081/54.94.35

**Conditions spéciales pour les membres FRME !**

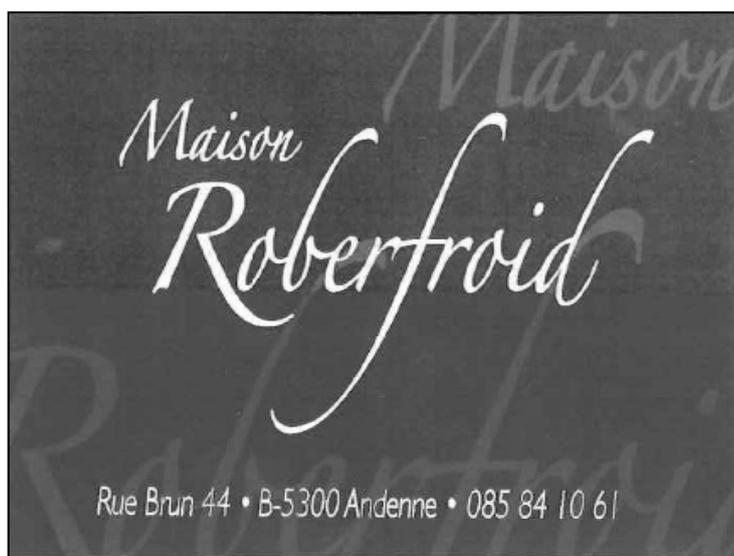
## Boulangerie Pâtisserie "Le Neufchâtel"



Rue du Commerce 15  
Andenne



Brasserie - Restaurant  
Brasserie de l'Hôtel de  
Ville  
à Jambes  
Av Jean Materne 152  
081/30 09 33



Si vous allez chez l'un ou l'autre de nos sponsors n'oubliez pas de signaler que vous faites partie de la F.R.M.E Section Namur & Environs. Merci pour eux, merci pour nous.

## OCTOBRE

- 2 DUMEUNIER Eloïse, FRERE Fernand, GHENNE Christophe
- 3 DEVILLE Jean
- 4 MONFILS Henri
- 6 ANDRIES Jacques, BOLLEN Jean-Jacques, MORAIN José, NOEL Mickaël, WILSKI Micha
- 9 BRADEFER Marcel
- 10 DOUNIAUX Raymond
- 11 D'AMBROSIO Alain, MICHEL Jean, SOBOTA Eugénius
- 13 DURIEUX Christelle
- 14 CHARLES fortuné
- 15 DELIS Robert
- 17 NOE Henry
- 23 DURVIAUX Alain
- 26 DE KEYSER Raymond, LENOIR Robert



## Nos Anciens ne sont pas oubliés ...

Cher membre,

Dans la rubrique « nos Anciens ne sont pas oubliés », nous voulons rendre hommage à celles et ceux qui, par leur engagement, font que notre section est une des plus active, reconnue comme telle, par de nombreuses « autorités » de la FRME.

Après discussion au sein du Comité de section, nous avons choisi de mettre ces personnes à l'honneur selon l'année de leur inscription au sein de la section.

Cette première « page » reprend celles et ceux, membres depuis 1947 à 1996, jusqu'à ce jour.

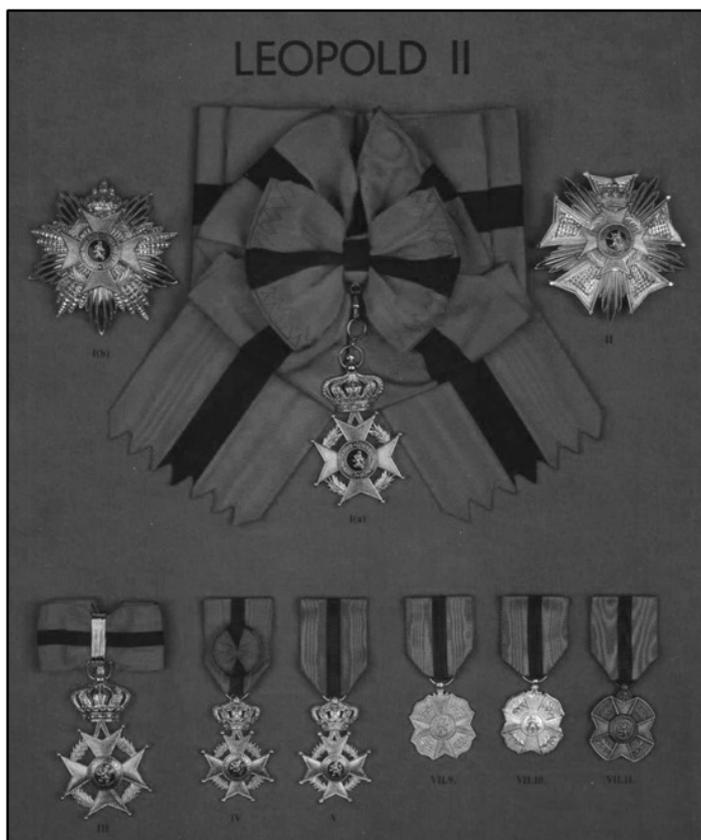
<b>Membre depuis</b>	<b>Nom Prénom</b>	<b>Date Naissance</b>	<b>N° Membre</b>	<b>Localité</b>
1947	Van De Voorde René	19-mai-23	E 3291	Gesves
1950	Haendle Albert	05-févr-25	E 3972	Houffalize Dinez
1951	Cuvelier Louis	15-déc-29	E 30320	Hamois Natoye
1951	Hermal Edouard	07-juin-31	E 31106	Namur
1958	Monfils Henri	04-oct-33	E 32383	Burdinne
1972	Brichard Jacques	08-avr-37	E 36192	Namur
1972	Bemelmans René	30-nov-31	E 36364	Saint Servais
1972	Hoc Emile	14-mars-37	E 37348	Andenne
1981	Vaillant Léon	04-sept-30	E 40056	Mt St Guibert
1989	Sac Emile	16-nov-36	E 42264	Athus
1993	Roup André	22-nov-34	E 42287	Seilles
1993	Tripnaux Eric	23-mars-58	E 42294 V	Yvoir
1994	Colot Oscar	05-juil-21	E 42299	Forville
1994	Frédéric Albert	13-Aout-44	E 42306	Le Roux
1994	Houdmont René	29-déc-31	E 42304	Jambes
1995	Maeyens Roger	09-sept-25	E 42318	Flawinne
1995	Hubert Alain	08-Aout-65	E 45666 V	Spy
1995	Dubay Jean Luc	19-mai-57	E 45685	Andenne
1996	Deville Jean	03-oct-33	E 42325	Jambes
1996	Theys Félicien	04-sept-28	E 45178	Wanfercée Baulet
1996	Culot Alexandre	19-déc-31	E 45187	Auvelais
1996	Raeymaekers Ghislain	13-juin-32	E 45202	Sambreville
1996	Bontius Emile	11-sept-19	E 46063	Jemeppe/Sambre
1996	Bastin Francis	06-mars-50	E 46072	Spy
1996	Garcia Pierre	31-juil-32	E 46066	Ham/Sambre

# L'ordre de Léopold II

Le plus jeunes des ordres pour des militaires expérimentés

Col BEM e.r. Eric Tripnaux

Dans un article précédent, nous avons vu que l'ancienneté des sous-officiers, caporaux et soldats belges avait d'abord été distinguée au XIXe siècle avec des chevrons et avec les deux classes de la Décoration militaire. Sauf dans des cas exceptionnels, l'ordre de Léopold était réservé aux officiers. Lorsque l'État indépendant du Congo est devenu une colonie belge à la fin de 1908, ses ordres (Étoile africaine, Lion, Couronne et Léopold II) ont rejoint le patrimoine belge. Dès 1910, les deux derniers ont été employés par le ministère de la Guerre comme marque distinctive de l'ancienneté des militaires.



Créé en 1900 par Léopold II, souverain de l'EIC, l'ordre de Léopold II est donc le plus jeune des ordres belges. Il est aussi le seul dont les branches de la croix ne sont pas émaillées. Il se subdivise en six classes (grand-croix, grand officier, commandeur, officier, chevalier et médailles), ces dernières comportant à leur tour trois niveaux (or, argent et bronze). Son ruban bleu comporte au centre une rayure noire (**Fig. I : les différentes classes de l'Ordre, document SPF Affaires étrangères**). Durant les deux Guerres mondiales et la guerre de Corée, l'ordre de Léopold II a été employé pour distinguer la bravoure face à l'ennemi et les blessures dues aux opérations militaires. Dans ce cas, une palme, synonyme de citation à l'ordre du jour de l'Armée, était ajoutée sur le ruban.

Durant les deux Guerres mondiales et la guerre de Corée, l'ordre de Léopold II a été employé pour distinguer la bravoure face à l'ennemi et les blessures dues aux opérations militaires. Dans ce cas, une palme, synonyme de citation à l'ordre du jour de l'Armée, était ajoutée sur le ruban.

Années de service	Soldats et caporaux du cadre actif	Sous-officiers du cadre actif
20	Ordre de Léopold II, médaille d'argent	Ordre de Léopold II, médaille d'or
25	Ordre de Léopold II, médaille d'or	
30		Ordre de Léopold II, croix de chevalier
40 ou pensionné par limite d'âge	Ordre de Léopold II, croix de chevalier	Ordre de Léopold, croix de chevalier (à partir du grade de 1 <sup>er</sup> sergent-major)



**Fig. 2 : l'adjutant Smolders, RSM du CE Para, comptait plus de 20 années d'ancienneté lors de sa participation au défilé du 21 juillet 2009 à la tête des Para Juniors (Photo : Défense/ Archives DG COM).**

Pour les officiers, la progression se fait dans les ordres de Léopold et de la Couronne en fonction de leur ancienneté et de leur grade. Sous certaines conditions, certains, au moment de leur départ à la pension, peuvent toutefois recevoir l'ordre de Léopold II :

Nombre minimum d'années de service	Grade minimum	Distinction honorifique accordée
Moins de 25	Capitaine	Ordre de Léopold II, croix d'officier (si déjà chevalier de l'ordre de Léopold)
30	Lieutenant-colonel	Ordre de Léopold II, croix de commandeur
Moins de 32	Colonel	
40	Général-major	Ordre de Léopold II, plaque de grand officier

Il existe, néanmoins, deux exceptions remarquables d'attribution de l'ordre de Léopold II à des officiers : le service aéronautique et un leadership hors du commun. Le roi Albert I<sup>er</sup> était un passionné d'aviation. En 1936, son fils, Léopold III, avait concrétisé l'idée de son défunt père en distinguant davantage le personnel navigant dont les exploits militaires avaient ravi les patriotes en 14-18. Le personnel navigant militaire a pu ajouter sur le ruban de l'ordre de Léopold II une fine barrette argentée par cent heures de vol. Face à l'accumulation de ces heures, l'Ordre a fini par être attribué en fonction des années de service aéronautique et les barrettes sont devenues obsolètes (**Fig. 3 : le Col Avi Vormezele, commandant le Gpt Lt Avn, le 19 mai 1993 à Bützweilerhof. Il porte au cou la croix de commandeur de l'ordre de Léopold II, témoignage de ses services aéronautiques, photo archives Journal du Corps**).



Les deux premiers grades peuvent distinguer le leadership hors du commun de généraux. Le 1<sup>er</sup> grade (grand-croix) a été remis, durant la Guerre froide, à des commandants en chef des Forces belges en Allemagne (CCFBA), dont le lieutenant général Albert Crahay (1903-1991), qui avait été le premier chef du corps des Volontaires belgo-luxembourgeois durant la guerre de Corée. Plus récemment, le lieutenant général Jean-Marie Jockin, premier commandant de Belbat en 1992 et dernier vice-chef de la Défense, a reçu la grand-croix en 2014 à l'occasion de son départ à la retraite. Le 2<sup>e</sup> grade (grand officier) a été attribué au lieutenant général Francis Briquemont, CCFBA et commandant en 1993-1994 en Bosnie-Herzégovine de la mission des Nations-Unies (**Fig. 4 : cérémonie Belbat IV à Spich le 4 mars 1994, photo archives Journal du Corps**), et au général-major Jozef Schoups, à la tête de la mission Untaes en 1996. Le 3<sup>e</sup> grade (commandeur) de l'ordre de Léopold II a été remis par le roi Baudouin au colonel parachutiste Charles Laurent pour son leadership en août 1964 à Stanleyville, aujourd'hui Kisangani en République démocratique du Congo. Il y avait orchestré la libération de centaines d'expatriés menacés de mort. De nos jours, la même distinction est toujours attribuée aux officiers d'ordonnance qui, durant six années, ont été au service du Souverain ou de son héritier.



Demeurent quelques questions : seuls des officiers généraux ou supérieurs seraient-ils capables d'un leadership d'exception en opération ? Pourquoi ne pas distinguer pareillement un caporal, un sergent ou un lieutenant qui aurait fait preuve de qualités hors du commun dans l'exécution d'une mission ? Au nom de l'antique fontaine des honneurs, certains dirigeants croient encore que l'honneur fait au Général va rejaillir sur tous ses subalternes. C'est oublier trop rapidement que le chef ne dispose plus des moyens matériels qui lui permettraient de transformer son triomphe en un véritable hommage au contingent qui a pourtant autant cru en lui.



Rappelons enfin une erreur fréquemment commise. On ne porte qu'une seule classe d'un Ordre : la plus haute (**Fig. 5 : cet adjudant-chef, photographié en octobre 1996, est chevalier de l'ordre de Léopold II. Il ne devait plus porter sa médaille d'or qui figure en 3<sup>e</sup> position sur sa poitrine, photo archives i mag'**).

Chevalier



Médaille d'or



Médailles d'argent



**La F.R.M.E.**  
**Section « Georges ATTOUT » Namur & Environs organise :**

Le samedi 26 Septembre 2015, la visite d'Yvoir & environs



Le transport est à charge des participants  
Rendez-vous pour tous Place des Français à Haut-le-Wastia à 09 Hr 45

Programme de la journée :

10 Hr 00 Visite du « Musée du Souvenir Mai 1940 ».

12 Hr 30 Repas sur l'île d'Yvoir.

**Apéritif**

Kyr, sangria, mousseux ou jus d'orange (1 verre)  
Crudités, Salades et pâtes, Pommes de terre, Sauces, Petits pains  
**Assortiment de viandes proposées au barbecue**  
Pilons de poulets, brochettes de viande, lards frais, saucisses, boudins,  
Tiramisu  
Café  
Autres boissons non comprises

15 Hr 00 Visite du « Château de Poilvache ».

INSCRIPTIONS au prix de 30 €

Auprès de José FISCHER

Tél : 061 31 26 53

GSM : 0496 20 19 39

Réservation au plus tard pour le 16 septembre

Seul le paiement fait foi d'inscription

**IBAN : BE 90-0000-7933-9532**

En référence : **Visite du 26 Septembre, votre nom, le nombre de participant(s)**

## 20 Juin à Couvin

Un groupe de 32 personnes de la F.R.M.E. Section de Namur avaient répondu à l'invitation de la découverte de la belle petite ville de Couvin.

Nous avons été invités à nous rendre à la maison communale, pour être accueillis dans la salle des mariages, afin de recevoir le discours de bienvenue du Bourgmestre. Sitôt dans le bâtiment, nous pouvons revoir la succession de ces prédécesseurs ayant régnés sur la ville exposés dans le couloir nous menant sur notre lieu de réunion. On y aperçoit également le drapeau de 1830, attribué à certaines villes, dont Couvin, par le gouvernement de l'époque, qui avaient envoyés des volontaires aux combats de la révolution Belge.

Notre ami Pierre Uhlig, prend la parole pour marquer une véritable satisfaction pour les sites historiques qui ont été rénovés, où ouverts dans l'entité de Couvin. En effet, la remise en fonction du petit musée communal, et l'inauguration récente du bunker de Brûly-de-Pesche ont pu être réalisés grâce à l'investissement du Bourgmestre qui y avait tenu un discours mémorable en parlant des autres mais peu de lui. Dans la continuité des efforts fournis pour les lieux de mémoire s'ajoutent ceux qui vont nous permettre la réalisation de notre journée d'excursion de ce jour. Remerciements également de notre part, Monsieur le Bourgmestre !

Monsieur le Bourgmestre nous exprime le grand honneur pour lui et sa ville de nous accueillir dans notre (il insiste sur le mot notre) maison communale. Il effectue un commentaire sur la magnifique fresque représentant la bataille d'Héliopolis (Victoire Française sur l'armée Ottomane du 20 mars 1800) qui décore sa salle, dont il n'existe plus que 4 exemplaires dans le monde, et dont la restauration à nécessité 9 ans de travail.

Il nous présente sa commune de Couvin, constituée de 14 villages soit 14 milles habitants, dont deux sont considérées comme villes, Mariembourg et Couvin. Brûly-de-Pesche était à l'époque l'un des plus petits villages de Belgique en 1940, riche en histoire, de part son triste passé. Après la capitulation du 28 mai, Hitler prend le petit village en otage pour s'y installer, après avoir évacué toute une région et avoir défini le 20 juin les conditions de l'Armistice. 75 ans se sont écoulés, et cet événement restera gravé dans bon nombre de nos mémoires.

L'espace Général Jean-Baptiste Piron, est constitué d'objets remis par le premier des petits-neveux du Général Piron. Des biens et du matériel reçus de son Grand-père, qui ont été cédés gratuitement à la seule condition qu'ils soient exposés dans un espace accessible au public. Lorsque le Souverain nous à rendu visite, le 17 Novembre 2004, il s'y était longuement attardé et a pu discuter avec l'heureux donateur, qui deviendra plus tard citoyen d'honneur de la ville de Couvin.

Il tient aussi à remercier les amis de la mémoire et des Associations Patriotiques, pour l'organisation de cette journée.

1940.... L'armée Belge subit une défaite cuisante, face à l'ennemi supérieur en force et en armement largement modernisé comparé au notre. Forcés de reculer suite à l'échec dans leurs missions des troupes Françaises et Anglaises, elle subit de lourdes pertes. Le manque d'officiers, de sous-officiers, et de soldats mal formés, les espérances de reliaison la Lys et de résister comme leurs prédécesseurs en 1914, s'évanouissent et deviennent une mission impossible. La capitulation est déclarée. Cependant, certains de ces soldats la refuseront et quitteront leur régiment sans autorisation pour rejoindre la Légion Etrangère ou l'Angleterre. Il faudra l'arrivée du Major Piron, pour que l'armée Belge soit reconstituée de manière efficace, et qu'une Brigade d'infanterie soit opérationnelle au prix d'entraînements exigeants, excluant tous les soldats qui ne sont pas capables de suivre le rythme de la Brigade. En 1943, elle s'avèrera efficace mais pas prise au sérieux par les Anglais. En 1944, les Anglais changeront d'avis suite aux exercices intensifs effectués avec le Général Piron et ils participeront à la campagne de Normandie, de Flandre, la 1ère et 2ème campagne de Hollande. En 1945, le Général Piron se verra proposer la place de Ministre de la défense qu'il refusera, car il voulait continuer à reconstituer la nouvelle armée Belge.

Le musée communal est composé de deux pièces, l'une constituant l'espace Piron, véritable trésor d'histoire du Général et de sa Brigade, au travers d'objets, de documents, de médailles, de plans d'opérations, évoquant ses périodes de campagne et de combats ardu. L'autre partie contenant une maquette de la ville faite par les élèves de l'école normale de l'entité vers 1960, encadrés par leur professeur d'histoire. C'est en fait une reconstitution du "Vieux Couvin". Dans les années 1800, Couvin possédait un château qui sera détruit par Louis XIV, qui ne voulait pas en voir dans la Province de Liège, qu'il estimait devoir être un état neutre, autonome et sans armée. Au cours de l'histoire, lorsque les troupes Françaises voulaient se rendre à Chimay ou à Mariembourg-Philippeville, ils violaient la neutralité de la ville de Couvin pour y accéder.

Avec les pierres du château détruit, les vieilles maisons à grosses pierres ont été reconstruites ainsi que les fortifications. Cet ensemble fait partie du "Vieux Couvin". A cette époque l'Eau Noire n'était pas canalisée et la Place Piron n'était qu'un immense marécage. La construction de deux barrages dans les années 60 ont permis la canalisation de la rivière et le marécage est devenu la Place que nous connaissons aujourd'hui et qui est le véritable fleuron de la ville.

Nous nous rendons à la suite de notre visite à la petite prise du verre de l'amitié offert par notre accueillant Bourgmestre. A la vue des visages des participants et de quelques commentaires qui commencent à se faire, se dégage une satisfaction non dissimulée des participants. Au cours de ce moment de délasserment, le Colonel BEM Tripnaux tiendra à relater quelques anecdotes sur la personnalité des trois derniers Commandants en Chef des F.B.A. (Forces Belges en Allemagne), le Général Piron, le Lieutenant-Général Cauchie, et le Général Briquemont, qui est aussi un proche de l'entité, puisqu'il a été nommé citoyen d'honneur de la ville de Couvin en 1994.

Dans la suite de ses recherches qui entraînent dans le cadre d'une mission qui lui avait été confiée par le Général Piron (écrire un livre sur les F.B.A.), il a retrouvé la photo de la remise officielle de la "Grande Croix de l'Ordre d'Orange Nassau", par le Prince Bernard des Pays-Bas et la médaille de l'A.B.O. (Armée Belge d'Occupation) qu'il offrira à l'attention de la continuité du développement du musée.

Une brochure du souvenir de notre visite rédigé par le Chancelier Provincial de l'Association des décorés de Belgique nous sera ensuite offerte. Remarquablement écrite, elle reprend brièvement notre programme du jour et les faits d'armes et nombreuses décorations du Général Piron, le passage d'Hitler dans Brûly-de-Pesche, une page d'histoire de Couvin sous la botte nazie, et témoignage de Madame Lapotre Arlette, des dernières minutes de la seconde guerre et premières minutes d'une libération retrouvée après tant d'années de douleur, et un témoignage du soldat Georges Pire, originaire de Couvin.

Formation en colonne pour nous rendre à la Brasserie des Fagnes de Mariembourg, pour prendre notre repas de midi. Une très longue table avait été dressée nous rassemblant à une grande fête ! Au menu, ficelle Couvinoise, mijoté de bœuf à la Super des Fagnes, pommes croquettes, et tiramisu, assouvissent nos papilles gourmandes dans la très bonne humeur ambiante, accompagnée d'un service impeccable et accueillant qui donne vraiment l'envie de revenir.

Mais le temps passe trop vite, et pour gagner un peu de temps, il nous est suggéré de faire la visite du petit musée de la brasserie en deux étapes, la brasserie ancienne, et la moderne, et ce, entre les repas. Notre guide fera en sorte que nous assimilions les diverses techniques de brassage, de la filtration, la fermentation, le refroidissement et l'embouteillage de la bière, ainsi que de la livraison de la bière, au travers des âges (1877 à nos jours), et de l'évolution des techniques, des plus anciennes à notre période moderne.

Une visite appréciée de tous de cette magnifique petite brasserie, qui nous invite à ce que cette visite ne tombe pas dans l'oubli, et qui sait ? A nous revoir bientôt !

Direction Brûly-de-Pesche, située dans un endroit calme et paisible au milieu des bois respirant une nature heureuse, il est difficile d'imaginer dans cette beauté de la nature, qu'il y ait eu un bunker, qui abritera Hitler du 06 juin 40 au 28 juin 40, des infrastructures avaient également été érigées, pour son Etat-Major, une salle de cartes, un lieu pour prendre les repas.... Et pour nous faire une idée de ce que cela représentait, un abri de résistants.... Dans le Kasino où ils prenaient leurs repas, se trouve une maquette du site et une salle vidéo qui nous remémore les événements de cette page de guerre.

L'histoire, les origines de la Guerre et la prise de tous les pouvoirs par Hitler, le début des violences contre les juifs, la folle idée du nouveau Chancelier de créer un empire en annexant l'Autriche, qui sera suivie de l'invasion de la Pologne... la France et l'Angleterre qui réagissent y sont remarquablement évoqués..... La deuxième guerre est déclarée. Choisi pour sa proximité de la France dont il prépare l'invasion Française, Brûly-de-Pesche est l'endroit idéal, près des troupes, dans un endroit boisé et secret. Ils s'installent sur le lieu et occupent le village en une semaine, ce qui entrainera l'évacuation de la population de 28 villages entre Couvin et Chimay (27 mille personnes). Des témoignages significatifs, inclus dans ce documentaire, de personnes obligées d'évacuer le village ne nous laisse pas indifférents.

Nous retournerons ensuite vers Couvin, pour le vernissage de la maison de la mémoire, où nous prendrons la joie de voir (ou revoir pour certains) les magnifiques objets, ou documents qui y sont exposés. En y prenant le dernier verre de l'amitié, de nombreux commentaires animeront positivement les débats d'une journée auquel il ne nous reste qu'à remercier toutes les personnes directement impliquées, ou bénévoles qui ont contribué au succès d'une remarquable journée.



